

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 168.860.956, un actif net de D : 167.705.024 et un bénéfice de la période de D : 2.811.179.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 87,53% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 12,47% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

- Les emplois en titres d'organismes de placements collectifs en valeurs mobilières représentent à la clôture de l'exercice, 5,14% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 23 Octobre 2023

FINOR

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	<u>147 797 028,680</u>	<u>138 101 011,219</u>	<u>135 071 157,720</u>
Obligations et valeurs assimilées		139 178 010,497	131 473 735,634	131 684 982,000
OPCVM		8 619 018,183	6 627 275,585	3 386 175,720
Placements monétaires et disponibilités		<u>21 061 535,593</u>	<u>34 853 984,335</u>	<u>30 096 219,402</u>
Placements monétaires	5	6 038 505,791	14 561 423,566	16 230 351,686
Disponibilités		15 023 029,802	20 292 560,769	13 865 867,716
Créances d'exploitation	6	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>
TOTAL ACTIF		<u>168 860 955,613</u>	<u>172 957 386,894</u>	<u>165 169 768,462</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	220 396,715	227 938,799	218 529,214
Autres créditeurs divers	8	935 535,382	1 688 439,571	1 119 974,450
TOTAL PASSIF		<u>1 155 932,097</u>	<u>1 916 378,370</u>	<u>1 338 503,664</u>
ACTIF NET				
Capital	9	159 767 243,330	163 239 231,682	153 946 255,928
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	147,160	138,666
Sommes distribuables de l'exercice en cours		7 937 780,186	7 801 629,682	9 884 870,204
ACTIF NET		<u>167 705 023,516</u>	<u>171 041 008,524</u>	<u>163 831 264,798</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>168 860 955,613</u>	<u>172 957 386,894</u>	<u>165 169 768,462</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	<i>Année 2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	2 489 317,697	7 508 226,978	2 078 614,456	5 989 630,603	8 334 382,722
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 489 317,697	7 212 940,974	2 078 614,456	5 694 806,843	8 039 558,962
Revenus des titres OPCVM		-	295 286,004	-	294 823,760	294 823,760
Revenus des placements monétaires	11	189 021,626	661 303,060	491 521,132	1 825 172,719	2 058 262,798
Revenus des prises en pension	12	263 668,977	653 387,995	372 864,029	813 066,032	1 082 534,294
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 942 008,300	8 822 918,033	2 942 999,617	8 627 869,354	11 475 179,814
Charges de gestion des placements	13	(210 396,715)	(628 131,087)	(217 938,799)	(647 944,101)	(856 473,315)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 731 611,585	8 194 786,946	2 725 060,818	7 979 925,253	10 618 706,499
Autres charges	14	(59 975,830)	(179 674,482)	(59 583,126)	(240 081,693)	(300 063,045)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 671 635,755	8 015 112,464	2 665 477,692	7 739 843,560	10 318 643,454
Régularisation du résultat d'exploitation		13,394	(77 332,278)	(325 636,439)	61 786,122	(433 773,250)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 671 649,149	7 937 780,186	2 339 841,253	7 801 629,682	9 884 870,204
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(13,394)	77 332,278	325 636,439	(61 786,122)	433 773,250
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		139 542,764	116 936,132	94 133,446	(328 054,826)	(310 910,986)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	-	41 716,745	431 845,507	543 537,646
RESULTAT DE LA PERIODE		2 811 178,519	8 132 048,596	2 801 327,883	7 843 634,241	10 551 270,114

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	<i>Année 2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	2 811 178,519	8 132 048,596	2 801 327,883	7 843 634,241	10 551 270,114
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	2 671 635,755	8 015 112,464	2 665 477,692	7 739 843,560	10 318 643,454
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	139 542,764	116 936,132	94 133,446	(328 054,826)	(310 910,986)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	-	41 716,745	431 845,507	543 537,646
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	-	(8 805 376,140)	(8 805 376,140)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	293 959,809	(4 258 289,878)	(9 000 014,723)	12 197 949,954	2 280 570,355
Souscriptions					
- Capital	11 154 947,415	60 433 086,400	15 446 242,832	156 813 747,881	185 753 657,295
- Régularisation des sommes non distribuables	719 944,048	3 840 098,583	4 206,426	86 635,986	119 384,843
- Régularisation des sommes distribuables	497 188,459	1 564 630,840	570 547,223	3 103 714,460	4 826 080,734
Rachats					
- Capital	(10 878 224,015)	(64 359 770,795)	(24 120 543,957)	(144 661 291,681)	(183 015 761,221)
- Régularisation des sommes non distribuables	(702 721,033)	(4 094 371,788)	(4 275,775)	(102 974,467)	(142 974,931)
- Régularisation des sommes distribuables	(497 175,065)	(1 641 963,118)	(896 191,472)	(3 041 882,225)	(5 259 816,365)
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 105 138,328	3 873 758,718	(6 198 686,840)	11 236 208,055	4 026 464,329
ACTIF NET					
En début de période	164 599 885,188	163 831 264,798	177 239 695,364	159 804 800,469	159 804 800,469
En fin de période	167 705 023,516	167 705 023,516	171 041 008,524	171 041 008,524	163 831 264,798
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	1 450 227	1 490 936	1 666 361	1 464 384	1 464 384
En fin de période	1 452 907	1 452 907	1 582 238	1 582 238	1 490 936
VALEUR LIQUIDATIVE	115,427	115,427	108,101	108,101	109,884
TAUX DE RENDEMENT	1,70%	5,04%	1,63%	4,57%	6,20%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 juin 2022.L'exercice 2021 étant le dernier exercice de distribution.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2023 à D : 147.797.028,680 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif net
-	<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		134 656 850,000	139 178 010,497	82,99%
	<u>Obligations de sociétés</u>		64 156 850,000	67 174 874,497	40,06%
TN0003400348	AMEN BANK ES 2009	10 000	132 900,000	138 708,000	0,08%
TN0003400405	AMEN BANK ES 2010	10 000	132 900,000	133 676,000	0,08%
TN0003400660	AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	4 200 000,000	4 394 768,000	2,62%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01 CA	10 000	1 000 000,000	1 034 672,000	0,62%
TN0003400694	AMEN BANK SUB 2021-01 CB	10 000	800 000,000	828 000,000	0,49%
TN0003600640	ATB SUB 2017	30 000	1 200 000,000	1 251 336,000	0,75%
TN0004700712	ATL 2017 SUB	2 000	80 000,000	84 833,600	0,05%
TN0004700746	ATL 2017-2 C	2 500	100 000,000	103 702,000	0,06%

TN0004700803	ATL 2019-1 CA	7 000	280 000,000	301 285,600	0,18%
TN0004700811	ATL 2020-1 CA	5 000	300 000,000	323 636,000	0,19%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA	40 000	4 000 000,000	4 305 984,000	2,57%
TN0000792538	ATL 2023-1 CA	50 000	5 000 000,000	5 252 000,000	3,13%
TN0000792514	ATL 2023-2 CA	30 000	3 000 000,000	3 040 956,669	1,81%
TN0006610430	ATTIJARI LEAS 2016-2 C	5 000	100 000,000	103 636,000	0,06%
TN0006610547	ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	140 000,000	143 561,600	0,09%
TN0006610554	ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	420 000,000	448 968,800	0,27%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1	21 000	1 680 000,000	1 683 309,600	1,00%
TN0214774141	ATTIJARI LEASING 2023-1	20 000	2 000 000,000	2 018 915,428	1,20%
TN0001900836	BH 2009	20 000	306 000,000	321 568,000	0,19%
TN0001901081	BH 2019-1	5 000	100 000,000	104 040,000	0,06%
TN0003100674	BNA 2009	10 000	66 200,000	67 584,000	0,04%
TN0001300664	BTE 2019	6 000	240 000,000	255 273,600	0,15%
TN0004620134	BTK 2009 C	5 000	66 450,000	69 134,000	0,04%
TN0002101988	TL 2017-2	10 000	400 000,000	416 896,000	0,25%
TN0002102077	TL 2018 SUB A	2 500	50 000,000	52 940,000	0,03%
TN0002102093	TL 2018 SUB B	2 500	150 000,000	159 072,000	0,09%
TN0002102135	TLF 2020-1 TF	15 000	600 000,000	619 020,000	0,37%
TN0002102143	TLF2020 SUB -TF	20 000	1 200 000,000	1 265 776,000	0,75%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	20 000	1 200 000,000	1 242 496,000	0,74%
TNZSBU7F6WY7	TLF2021 SUB -TF	15 000	1 200 000,000	1 287 120,000	0,77%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 TF	20 000	2 000 000,000	2 151 232,000	1,28%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	25 000	2 500 000,000	2 590 520,000	1,54%
TN0003900230	UIB 2009/1 B	20 000	132 400,000	133 616,000	0,08%
TN0007780067	ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	200 000,000	204 856,000	0,12%
TN0002601144	STB SUB 2019-1 CA	10 000	400 000,000	428 168,000	0,26%
TN0002601201	STB 2020-1	7 000	280 000,000	290 729,600	0,17%
TNOPID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CAT C	120 000	12 000 000,000	12 830 496,000	7,65%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD	60 000	6 000 000,000	6 142 368,000	3,66%
TNXFR5BNBPM9	STB SUB 2021-1 CC	100 000	8 000 000,000	8 387 760,000	5,00%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1	25 000	2 500 000,000	2 562 260,000	1,53%
	Emprunt national		70 500 000,000	72 003 136,000	42,93%
TN0008000838	Emprunt National 2021CAT B	100 000	10 000 000,000	10 173 120,000	6,07%
TN0008000846	Emprunt National 2021CAT C	30 000	30 000 000,000	30 525 240,000	18,20%
TNHG2VXQ3BGO	Emprunt National 2022 CAT B	200 000	20 000 000,000	20 754 720,000	12,38%
TN3C6DVEWM76	Emprunt National 1TR 2023 CAT B	5 000	500 000,000	523 496,000	0,31%
TNRGVSC8DE36	Emprunt National 3TR 2022 CAT B TF	100 000	10 000 000,000	10 026 560,000	5,98%
	Titre OPCVM		8 460 931,159	8 619 018,183	5,14%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	835	87 113,752	110 107,275	0,07%
TNJHP6Z3X2D1	SICAV LEPARGNE OBLIGATAIRE	27 203	3 715 848,191	3 895 469,600	2,32%
TNEEIQKVLG38	TUNISO EMIRATIE SICAV	43 514	4 657 969,216	4 613 441,308	2,75%
	Total		143 117 781,159	147 797 028,680	88,13%
	Total par rapport au total des actifs			87,53%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2023 à D : 6.038.505,791 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif net
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>	6 000 585,425	6 038 505,791	3,60%
	Pension livrée BTE au 06/10/2023 à 9,10% pour 30 jours	6 000 585,425	6 038 505,791	3,60%
	TOTAL	6 000 585,425	6 038 505,791	3,60%
	Pourcentage par rapport au total des actifs			3,58%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 septembre 2023 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Sommes à encaisser	2 391,340	2 391,340	2 391,340
Total	2 391,340	2 391,340	2 391,340

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à D : 220.396,715 contre D : 227.938,799 au 30/09/2022 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Gestionnaire	210 396,715	217 938,799	208 529,214
Dépositaire	10 000,000	10 000,000	10 000,000
Total	220 396,715	227 938,799	218 529,214

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à D : 935.535,382 contre D : 1.688.439,571 au 30/09/2022 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u> <input type="checkbox"/>
Redevance du CMF	13 788,647	14 027,329	13 991,701
Dividendes à payer	889 064,507	1 633 140,925	1 055 296,219
Commissaire aux comptes	18 087,183	25 612,723	32 670,227
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	11 945,037	13 200,324	14 990,176
Retenue à la source	105,284	83,053	83,054
TCL	1 721,195	1 551,688	2 119,544
Total	<u>935 535,382</u>	<u>1 688 439,571</u>	<u>1 119 974,450</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2023, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022

Montant	153 946 255,928
Nombre de titres	1 490 936
Nombre d'actionnaires	1 192

Souscriptions réalisées

Montant	60 433 086,400
Nombre de titres émis	585 280
Nombre d'actionnaires nouveaux	96

Rachats effectués

Montant	(64 359 770,795)
Nombre de titres rachetés	(623 309)
Nombre d'actionnaires sortants	(220)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	116 936,132
Régularisation des sommes non distribuables	(2 138,319)
Résultat incorporé à la VL (A)	9 885 008,870
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(252 134,886)

Capital au 30-09-2023

Montant	159 767 243,330
Nombre de titres	1 452 907
Nombre d'actionnaires	1 068

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Avril 2023.

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2023 à D : 2.489.317,697 contre D : 2.078.614,456 pour la même période de l'exercice 2022 se détaillant ainsi:

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
<u>Revenus des obligations</u>	1 219 177,444	3 444 912,700	2 073 582,127	5 650 461,399	7 995 213,518
- Intérêts	1 219 177,444	3 444 912,700	2 073 582,127	5 650 461,399	7 995 213,518
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	1 270 140,253	3 768 028,274	5 032,329	44 345,444	44 345,444
- Intérêts des BTA et emprunt national	1 270 140,253	3 768 028,274	5 032,329	44 345,444	44 345,444
<u>Revenus des OPCVM</u>	-	295 286,004	-	294 823,760	294 823,760
- Dividendes	-	295 286,004	-	294 823,760	294 823,760
TOTAL	2 489 317,697	7 508 226,978	2 078 614,456	5 989 630,603	8 334 382,722

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2023 à D : 189.021,626 contre D : 491.521,132 pour la même période de l'exercice 2022, se détaillant ainsi:

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Intérêts des dépôts à vue	189 021,626	661 303,060	229 483,337	976 590,260	1 149 936,205
Intérêts des certificats de dépôts	-	-	262 037,795	848 582,459	908 326,593
TOTAL	189 021,626	661 303,060	491 521,132	1 825 172,719	2 058 262,798

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Intérêts des pensions livrées	263 668,977	653 387,995	372 864,029	813 066,032	1 082 534,294
TOTAL	263 668,977	653 387,995	372 864,029	813 066,032	1 082 534,294

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 210.396,715 contre D : 217.938,799 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022 et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Rémunération du gestionnaire	210 396,715	618 131,087	217 938,799	637 944,101	846 473,315
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000	10 000,000
TOTAL	210 396,715	628 131,087	217 938,799	647 944,101	856 473,315

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 59.975,830 contre D : 59.583,126 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Redevance du CMF	42 078,172	123 622,658	43 586,561	178 812,026	223 343,301
Commissaire aux comptes	8 065,732	25 884,183	7 057,504	29 094,775	36 152,279
Rémunération Président du Conseil	1 666,690	4 555,580	1 058,823	3 176,469	4 235,294
Jetons de présence	2 268,536	6 731,634	2 268,536	8 531,634	10 800,000
TCL	5 545,208	17 104,802	5 041,140	17 278,004	22 319,144
Autres	351,492	1 775,625	570,562	3 188,785	3 213,027
TOTAL	59 975,830	179 674,482	59 583,126	240 081,693	300 063,045

Note 15 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.